

[Texte]

à l'intérieur du Québec, s'assurer que cela ne s'arrête pas nécessairement à Montréal. Montréal a des problèmes. Il faut continuer d'intervenir à Montréal. Et je souhaite qu'éventuellement la zone spéciale de Montréal soit prolongée, que l'intervention demeure à Montréal parce que c'est important. Sur la moitié des chômeurs au Québec, il y en a à peu près 175,000 actuellement à Montréal. La structure industrielle de Montréal est déficiente. On a commencé, puis le programme de la zone spéciale a donné d'excellents résultats, mais le travail devra s'étendre sur plusieurs années avant qu'on puisse restructurer solidement l'économie de la région de Montréal. Mais, cela ne signifie pas qu'il ne faut pas faire un effort pour essayer d'orienter des projets vers les autres régions, surtout les régions les moins bien favorisées.

C'est pour cela que l'on disait qu'on allait prendre une approche proactive. Cela signifie que l'on va identifier des opportunités. Le Ministère va être équipé, dans le cas des mégaprojets, pour discuter avec les entreprises qui pilotent ces projets et pour s'assurer que dans la réalisation des projets ils se préoccupent de donner des retombées à des industriels des différentes régions ou de bâtir de toutes pièces, là où c'est possible et où la faisabilité l'indique, des projets dans les différentes régions du Québec.

Dans le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, si le port méthanier devait voir le jour, il est sûr qu'on voit tout de suite que cela pourrait susciter un développement industriel périphérique. Il y a eu, par ailleurs, dans la région de l'Est du Québec au cours des dernières années, puis on en est heureux, la réalisation de passablement de projets importants. Je pense à l'usine de panneaux-meubles à Sayabec, qui est un projet de 60 millions de dollars et qui va créer près de 400 emplois. On a aussi appuyé des projets importants dans le domaine de la rationalisation des scieries au cours des dernières années. J'espère que cela répond à votre question à plusieurs volets.

Mme Côté: On aura bientôt un abattoir-charcuterie à vous demander.

Le président: Merci, madame Côté.

Monsieur Cyr, brièvement. Si vous voulez, monsieur Cyr, je peux mettre votre nom comme premier intervenant demain. Est-ce que cela vous va, demain?

M. Cyr: Demain, j'ai une réunion du Sous-comité du programme et de la procédure du Comité des pêches et forêts et je ne pourrai pas être ici avant 16h00. Donc, je peux passer au premier tour, mais ce ne sera pas long.

Le président: Parce que, comme on n'a pas le quorum . . .

M. Cyr: Du moment que nous avons deux représentants de chaque côté.

Le président: Monsieur Cyr, brièvement.

M. Cyr: Monsieur le président, nous avons appris de M. LaSalle que l'entente sur les infrastructures industrielles, le volet des pêches en particulier, se termine le 31 mars 1984. A quelle date l'entente sur le développement touristique se termine-t-elle? Est-ce que vous prévoyez une extension de cette entente?

[Traduction]

Montreal. Montreal has problems. We will have to continue to intervene in Montreal. I hope that the Montreal special zone will eventually be extended and that we continue our involvement in Montreal, because it is important. Half of the unemployed in Quebec, about 175,000, are in Montreal. Montreal's industrial infrastructure is inadequate. The special zone program produced excellent results, but it will take several years to solidly restructure the economy of the Montreal region. This does not mean that we should not try to direct project towards other regions, especially disadvantaged regions.

This is why we said that we were going to have an active approach. That means that we will be identifying opportunities. In the case of mega-projects, the department will be equipped to undertake discussions with the corporations sponsoring these projects and ensure that there will be economic spinoffs for industries in various regions and that, if possible or feasible, there will be projects in different parts of Quebec.

If the methane port is built in the Lower St. Lawrence, in Gaspé, there will certainly be industrial development spinoffs. We are pleased to note that in eastern Quebec over the past few years, there have been some fairly large projects. I am thinking of the Sayabec modular panel plant, which is a \$60,000,000 project and will create about 400 jobs. We have also supported large sawmill rationalization projects over the past few years. I hope that answers your questions.

Mrs. Côté: Soon we will be asking you for a meat-packing and processing plant.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté.

Mr. Cyr, and please, be brief. If you wish, Mr. Cyr, I can take your name down and you can be first tomorrow. Would that suit you?

Mr. Cyr: Tomorrow I have a meeting of the Fisheries and Forests Steering Committee and I will not be able to be here until 4 p.m. Perhaps I can get in on the first round. I will not take long.

The Chairman: We do not have a quorum.

Mr. Cyr: As long as both parties are represented.

The Chairman: Mr. Cyr, and please be brief.

Mr. Cyr: Mr. LaSalle has told us, Mr. Chairman, that the agreement covering infrastructures in the fishing industry expires on March 31, 1984. When does the Tourist Agreement expire? Do you plan to extend it?